



شركة الإستثمارات الطاقة
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES

RAPPORT ANNUEL 2019

www.siem.ma



« ... Le Royaume du Maroc s'est engagé dans une dynamique de mobilisation collective, aux niveaux national et international, en mettant en œuvre une politique volontariste de préservation de l'environnement.

Fondée sur la mobilisation des énergies et la canalisation des efforts pour un développement durable, elle érige l'environnement en pilier majeur, en intégrant la dimension environnementale dans les différentes stratégies sectorielles et les divers plans de développement.

Par ailleurs, en inscrivant le droit à l'environnement dans sa Constitution, le Maroc a franchi un nouveau cap qui vient raffermir encore son engagement déterminé en la matière. Parallèlement, à la faveur de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), Notre pays concourt activement à la mise en œuvre diligente des objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'horizon 2030.

Pour ce faire, il s'appuie sur une approche participative, sous-tendue par un référentiel constitutionnel et législatif précis, et qui intègre les dimensions économique, sociale et environnemental.

Pour mener à bien cette stratégie, un cadre de gouvernance et des plans sectoriels de développement durable ont été élaborés en vue de favoriser la transition vers une économie verte, à l'horizon 2030.

Dans le même ordre d'idées, la charte sur l'exemplarité de l'administration s'assigne comme objectifs majeurs : généraliser l'approche environnementale dans les bâtiments et les administrations publiques ; encourager les achats publics durables et responsables ; favoriser l'exemplarité des acteurs publics en matière d'adoption progressive des moyens de transport durable

Par ailleurs, le Maroc s'est assigné pour objectif de réduire de 42% ses émissions de gaz à effet de serre. Nous entendons atteindre cet objectif, notamment grâce à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique nationale, qui vise à accroître la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité... »

Source : Extrait du Message royal adressé aux participants de la 8^{ème} Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement

Date : 2 Octobre 2019

SOMMAIRE

08

I. GOUVERNANCE

- a. Rappel des décisions du Conseil d'Administration du 5 octobre 2018
- b. Synthèse des travaux réalisés par le Groupe de travail
- c. Recommandations du Groupe de travail

10

II. PARTENARIAT

- a. Signature d'une convention cadre de partenariat entre la SIE et le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, représenté par l'Agence Nationale des Équipements Publics (ANEP)
- b. Convention cadre entre le Conseil Régional de Rabat-Salé- Kénitra, le Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, la SIE, l'AMEE et l'IRESN pour le renforcement de l'efficacité énergétique et le développement de son utilisation
- c. Convention cadre de coopération entre le Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, l'Agence Urbaine de Kénitra, Sidi-Kacem, Sidi-Slimane

11

III. FAITS MARQUANTS

- Organisation d'un atelier sur l'exemplarité de l'administration publique en matière d'efficacité énergétique
- La SIE participe à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques "Cop 25"

13

IV. ACCREDITATION AUPRES DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

- Etat d'avancement

14

V. ETUDE DE REPOSITIONNEMENT

- a. Lancement d'un appel d'offre pour la sélection d'un cabinet spécialisé
- b. Synthèse et bilan de l'étude
 - Les principales missions de la Super ESCO
 - 3 modes d'intervention pour la Super ESCO



17 VI. Programme d'Efficacité Energétique dans les bâtiments publics financé par la KfW

- Missions d'évaluation de la KfW
- Augmentation du don destiné à l'assistance technique de 2 à 5 Millions d'Euros
- Evénements et manifestations liés au Programme
- Recrutement de l'assistance technique

18 VII. PROJETS INSTRUITS EN 2019 PROJETS DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- a. Mise à niveau énergétique des bâtiments du Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance (MAGG)
- b. Remise à niveau énergétique des centres sociaux de la Région Rabat Salé Kénitra
- c. Projet de construction durable du Siège de l'Agence Urbaine Kénitra, Sidi-Kacem, Sidi-Slimane
- d. Projet de performance énergétique au niveau des bâtiments de la Fondation Mosquée Hassan II
- e. Réhabilitation des stades pour le compte de la SONARGES

AUTRES PROJETS

- a. L'air comprimé : une nouvelle technologie de pompage d'eau pour les agriculteurs
- b. Valorisation énergétique des déchets en faveur de la Ville d'Agadir





Mot du Président

M. Aziz Rebbah

*Ministre de l'Energie, des Mines
et de l'Environnement*

”

L'année 2019 a constitué un véritable tournant dans l'histoire de la Société d'Investissements Energétiques (SIE) au sens qu'elle a entamé la mise en œuvre concrète de sa transformation en Société Nationale de Services Energétiques, communément appelée Super ESCO.

Ce nouveau positionnement de la SIE entériné par son Conseil d'Administration, tenu le 5 octobre 2018, a été recommandé par le Comité ad-hoc comportant les principaux acteurs concernés, notamment le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, ainsi que ceux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique et de la SIE et ce, suite à une mission d'accompagnement et de conseil menée par un groupement de consultants spécialisés dans le domaine.

Désormais, la SIE est totalement orientée vers la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique avec une priorité donnée aux bâtiments et à l'éclairage publics. La SIE, avec son expertise opérationnelle, notamment grâce aux nombreux projets précédemment engagés tels que les mosquées vertes et l'éclairage public dans plusieurs villes, est aujourd'hui qualifiée à promouvoir la performance énergétique en particulier dans l'Administration Publique.

Le nouveau repositionnement de la SIE s'inscrit en droite ligne avec les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, en vue de densifier et encourager la force d'exemplarité de l'administration publique pour que les bâtiments publics donnent l'exemple en recourant autant que possible aux énergies renouvelables, en maximisant l'efficacité énergétique et réalisant ainsi des économies significatives.

Aujourd'hui, plusieurs départements ministériels, collectivités territoriales et établissements publics, ont déjà entrepris des actions pour mettre en place des mesures d'efficacité énergétiques et la SIE a pour mission d'assurer les prestations d'agrégation de la commande publique d'efficacité énergétique et d'en optimiser la gestion et le financement au niveau national, régional et local, ainsi que leur exécution par l'intermédiaire d'entreprises privées qu'elle devrait accompagner pour accélérer l'émergence d'un écosystème marocain de Sociétés de Services Energétiques privées.

C'est ainsi que la société est complètement restructurée en société de services et sera dotée d'une nouvelle organisation et de nouveaux processus internes, avec offre de service élaborée sur la base des nouvelles orientations de son Conseil d'Administration et de son expérience initiale cumulée dans le secteur. La SIE va devoir aussi maintenir son effort de veille de l'offre technologique du marché afin de proposer des solutions technologiques appropriées à ses partenaires.

Une première au Maroc pour le secteur de l'efficacité énergétique. La Super ESCO mène aujourd'hui une véritable action d'intérêt public, elle interviendra en assistance à maîtrise d'ouvrages ou en maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'Administration, les établissements publics, les entreprises publiques et les collectivités territoriales.

Après une étape d'ancrage de ces pratiques par les institutions publiques et les ordonnateurs, la SIE agira en Super ESCO financière, notamment en levant des fonds pour financer des actions et projets d'efficacité énergétique pour ses partenaires dans le cadre de l'application de contrats de performance énergétique.



Mot du Directeur Général

M. Ahmed Baroudi



Après une année 2019 de travail permanent pour opérer le changement, la Société d'Investissements Énergétiques se transforme définitivement en société de services énergétiques, plus communément appelée Super ESCO ou ESCO d'Etat.

Désormais, la SIE est totalement orientée vers la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique au Maroc avec une priorité donnée aux bâtiments publics et à l'éclairage public. C'est ainsi que la société est complètement restructurée en société de services avec une nouvelle organisation, de nouveaux processus internes et une offre de service élaborée sur la base de son expérience initiale réussie dans le secteur.

La nouvelle SIE devient le bras d'exécution de l'Etat pour les projets d'efficacité énergétique, apportant ainsi une contribution non négligeable aux objectifs de la stratégie énergétique nationale.

Dans sa philosophie d'action, la nouvelle SIE n'a pas vocation à réaliser les projets par elle-même. Elle a davantage vocation à externaliser l'essentiel de ses engagements vis-à-vis de clients vers les entreprises privées. Elle aura tout de même à intervenir pour les cas où le secteur privé n'est pas en mesure de faire, par exemple pour les cas de trop faible rentabilité. Sa gouvernance a en effet fixé à la nouvelle SIE des objectifs de pérennité, mais aucunement des objectifs de rentabilité.

Pour mener à bien sa nouvelle mission, la SIE va devoir s'entourer de partenaires de bon niveau pour l'exécution des projets. Elle va devoir aussi maintenir son effort de surveillance de l'offre technologique du marché afin d'être en permanence à même de proposer les meilleures solutions à ses Clients.

Enfin, la nouvelle SIE a pris toutes les dispositions pour assouplir ses modes d'interventions, y compris son règlement des marchés, dans l'objectif précis de mettre cette souplesse d'intervention à la disposition de ses Clients.

Après la tenue du prochain Conseil d'Administration qui doit valider tous les éléments d'exécution de la nouvelle entité, la SIE pourra officiellement débiter son action forte de ses nouvelles attributions au profit des établissements et entreprises publics.

I - GOUVERNANCE

COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉTUDE DE RESTRUCTURATION DE LA SIE

A- RAPPEL DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2018

1. Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, la proposition du Comité ad hoc qui consiste à repositionner la SIE en une Société nationale de services énergétiques « Super ESCO » grâce à l'élargissement de ses missions et pour accompagner les Escos et les PME.

2. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition du Comité ad hoc qui consiste au lancement de l'étude pour accompagner ce nouveau repositionnement.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, l'accompagnement d'une année après l'étude pour réussir la mise en œuvre de la nouvelle entité.

Le pilotage de cette étude est confié au Groupe de Travail constitué par le Comité

ad hoc et qui sera piloté par un représentant de la DEPP.

En conclusion, les travaux des organes de gouvernance pour l'année 2019 se sont focalisés sur le pilotage de l'étude de repositionnement de la SIE en Super ESCO.



B- SYNTHÈSE DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DU GROUPE DE TRAVAIL

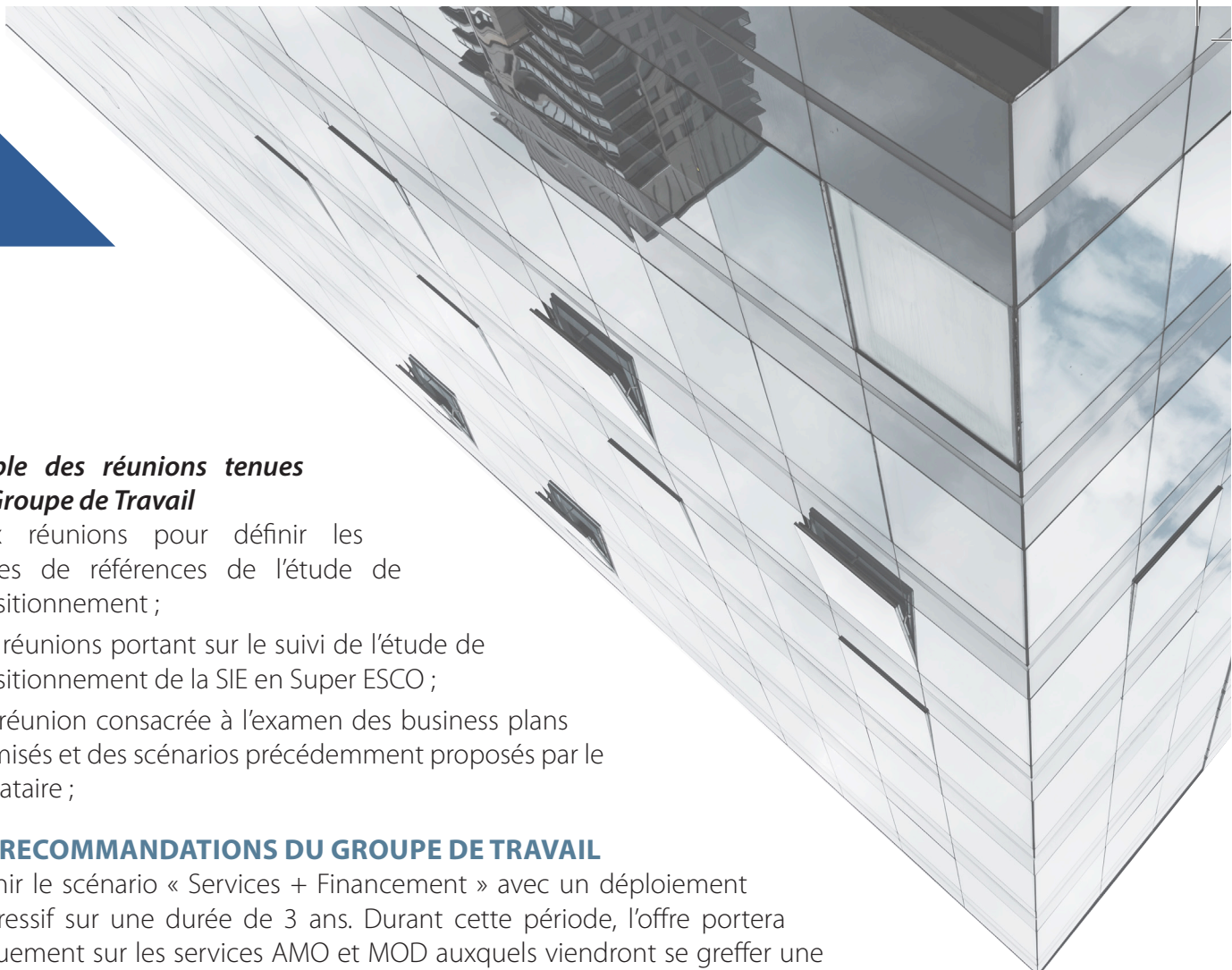
Composition

- La Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation ;
- La Direction du Budget ;
- Le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement ;
- Le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ;
- L'Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique ;
- La Société d'Investissements Energétiques.

Démarche

- Participation active des membres du Groupe de Travail dans les réunions ;
- Chaque réunion du Groupe de Travail est sanctionnée par un compte rendu ;
- Les conclusions et recommandations sont validées à l'unanimité par les membres du Groupe de Travail ;
- Les comptes rendus de réunions sont partagés et validés par les membres du Groupe de Travail et communiqués au prestataire en charge de l'étude de repositionnement de la SIE.





Ensemble des réunions tenues par le Groupe de Travail

- Deux réunions pour définir les termes de références de l'étude de repositionnement ;
- Trois réunions portant sur le suivi de l'étude de repositionnement de la SIE en Super ESCO ;
- Une réunion consacrée à l'examen des business plans optimisés et des scénarios précédemment proposés par le prestataire ;

C- LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Retenir le scénario « Services + Financement » avec un déploiement progressif sur une durée de 3 ans. Durant cette période, l'offre portera uniquement sur les services AMO et MOD auxquels viendront se greffer une offre de financement une fois que les prérequis nécessaires seront atteints, et que les références et les capacités nécessaires à agir en Super ESCO seront acquises ;
- Garantir la réussite du repositionnement de la SIE en clarifiant ses interventions au niveau de la chaîne de valeurs de l'efficacité énergétique. L'intervention de l'AMEE sur le segment de l'exécution de projets d'efficacité énergétique est à encadrer au bénéfice d'une complémentarité avec la Super ESCO. Pour cela, il est prévu :
 - L'optimisation de l'organisation proposée pour le démarrage ;
 - L'alignement de la gouvernance sur les intérêts pour la pérennité de la Super ESCO ;
 - L'examen de l'opportunité d'un contrat programme ;
 - L'examen d'opportunité pour l'octroi de la garantie de l'Etat dédié à l'efficacité énergétique ;
 - La mise en œuvre dans les meilleurs délais de la décision de retrait de la SIE du capital de MASEN.

D- TRAVAUX DE FINALISATION DE LA PREMIÈRE PHASE DE L'ÉTUDE DE REPOSITIONNEMENT DE LA SIE

- Identification des actions et des mesures à même de canaliser la commande publique vers la Super ESCO : l'adaptation du Code des marchés publics, un règlement spécifique de consultation et un CPS spécifique de l'efficacité énergétique ;
- Définition des indicateurs pertinents devant sous-tendre à l'évolution de l'organisation ;
- Production du modèle de contrat devant régir la relation contractuelle entre la Super ESCO et les Escos privées ;
- Finalisation des modèles des documents contractuels (CPE, MOD et AMO) sur la base d'une approche qui met en évidence les éléments clés de chaque contrat ainsi que les risques et les éléments de prudence.

II - PARTENARIAT

Signature d'une convention cadre de partenariat entre la SIE et le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, représenté par l'Agence Nationale des Équipements Publics (ANEP)

Signée en Juin 2019, cette convention de partenariat vise à mettre en œuvre un programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments administratifs existants du METLE et dans les constructions publiques confiées à l'ANEP (ex DEP)

Convention cadre entre le Conseil Régional de Rabat-Salé- Kénitra, le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, la SIE, l'AMEE et l'IRESEN pour le renforcement de l'efficacité énergétique et le développement de son utilisation

Cette convention a été signée en faveur d'un Programme destiné au Conseil Régional en Octobre 2019 et a pour but d'établir un cadre de coopération globale contribuant à la réalisation des objectifs s'inscrivant dans la stratégie énergétique nationale qui s'appuie sur la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Convention cadre de coopération entre le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, l'Agence Urbaine Kénitra, Sidi- Kacem, Sidi-Slimane

Cette convention a été signée le 25 Mars 2019 et a pour objectif de définir un cadre de coopération et de partenariat entre les différentes parties pour la construction du futur siège de l'Agence Urbaine Kénitra, Sidi- Kacem, Sidi-Slimane en tant que bâtiment durable, respectant les principes d'efficacité énergétique, et de capitaliser sur ce projet pour promouvoir ce modèle de construction au niveau des bâtiments.



III - FAITS MARQUANTS



En partenariat avec le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, la SIE a organisé un événement portant sur l'exemplarité de l'administration publique dans l'efficacité énergétique

Lundi 15 Avril au Centre d'Accueil des Conférences (CAC) de Rabat, un atelier portant sur l'exemplarité de l'administration publique dans le domaine de l'efficacité énergétique a été organisé dans l'objectif d'échanger et de partager. Ce dernier s'est déroulé en deux parties, la première était dédiée aux institutionnels du secteur de l'Energie, en effet Monsieur Aziz Rabah, a présidé cet atelier en vue d'opérationnaliser la démarche de l'exemplarité de l'Etat puis ont été présentés les exposés des établissements sous tutelle du MEME concernés par l'efficacité énergétique, tel que la SIE, l'AMEE et l'IRESSEN.

Modérée par M. Ahmed Baroudi, la seconde partie de l'atelier était sous forme d'une table ronde où plusieurs intervenants de différents établissements publics et privés et d'organismes internationaux ont intervenus afin de répondre aux problématiques liées aux aspects de développement des programmes et mécanismes pour l'intégration des techniques de l'efficacité énergétique dans les administrations, établissements publics et collectivités territoriales ou encore pour apporter les solutions nécessaires au développement de l'efficacité énergétique.



LA SIE PARTICIPE À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP25)



Organisée par les Nations Unies du 2 au 14 Décembre 2019 à Madrid et présidée par le gouvernement chilien, la 25e Conférence des parties a réuni tous les pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

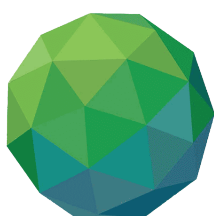
Cette édition comptait la participation de représentants de 196 pays dont le Royaume du Maroc. Représenté à la séance plénière de cette Conférence, par une importante délégation conduite par le chef du gouvernement Saad Eddine El Othmani, et composée du Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rebbah. Cette dernière a mobilisé près d'une cinquantaine de dirigeants mondiaux, des chefs d'Etat et de gouvernement, des présidents des institutions de l'Union Européenne et de hauts représentants d'institutions internationales afin de débattre des moyens de faire face aux défis du changement climatique. L'un des objectifs clés de la COP25 est d'élever le niveau de l'ambition générale en accomplissant plusieurs aspects pour la réalisation intégrale de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

La SIE a été présente à la Cop 25 grâce à 3 de ses collaborateurs qui ont participé à plusieurs actions, notamment :

- Réunions avec les délégations de plusieurs pays sub-sahariens pour présenter le modèle de la Super ESCO marocaine, qui est une première en Afrique ;

- Présentations des métiers et actions de la Super ESCO dans le pavillon de la Francophonie ;
- Discussions avec différents bailleurs de fonds (BAD, BID et UE) et identification d'opportunités pour mettre en place des modalités de coopération ;
- Participation à la présentation de lancement de la première Super ESCO canadienne ;
- Présentation du projet de la Super ESCO à la délégation marocaine.





**GREEN
CLIMATE
FUND**

IV. ACCREDITATION AUPRES DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Etat d'avancement

En 2019, le processus d'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat a été maintenu « Stand-by » en raison de la transition que connaît la SIE dans le cadre de son repositionnement stratégique.

Il est à souligner que depuis le début de ce processus, la SIE a parcouru un long chemin qui a connu l'adaptation de son profil aux exigences du Fonds Vert en l'occurrence grâce à la réadaptation de sa documentation fiduciaire qui a été actualisée pour son nouveau positionnement.

Rappelons que le diagnostic mené par l'expert sélectionné en 2016 avait révélé que la SIE dispose de toutes les chances pour être accréditée auprès du Fonds Vert pour le Climat.

A l'issue du dernier Conseil d'Administration de Janvier 2020, il a été décidé de reprendre le processus en parallèle de l'actualisation de la documentation fiduciaire.



IV - ETUDE DE REPOSITIONNEMENT

A. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET SPÉCIALISÉ

Cette étude a pour objectif de repenser les missions de la SIE. En effet elle permettra de transformer la société en une Super ESCO.

Rappelons que la SIE orientera ses métiers vers le service énergétique.

C'est en Janvier 2019 que la SIE a lancé un appel d'offres ouvert pour choisir un cabinet de conseil spécialisé dans le repositionnement de sociétés et ayant une importante expérience dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La commission chargée de l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'étude de repositionnement de la SIE en Super ESCO se compose de représentants de la SIE, de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP) et du Et du Ministre de l'Énergie (MÈME).

Cette dernière s'est réunie à plusieurs reprises afin d'étudier les offres des différents soumissionnaires et de sélectionner le meilleur prestataire pour cette mission. Notons que cet appel d'offre a été adjudgé en faveur du groupement Price Waterhouse Cooper (PwC) et la Berliner-Energie-Agentur (BEA).

Présentation du groupement :

Présentation de PwC

PwC est une entreprise internationale de conseil dont la mission est d'accompagner ses clients depuis la stratégie jusqu'à l'exécution de projets.

Présentation de la BEA

Fondée en 1992, la Berliner-Energie Agentur est une agence publique, qui a plus de 25 années d'expérience dans le domaine de l'efficacité énergétique. La BEA est localisée à Berlin mais a développé des activités tant sur les marchés

régionaux qu'internationaux. Son objectif est de réaliser des projets innovants en matière de réduction de consommation d'énergie et d'émissions de CO2. Sous mandat public, elle vise à contribuer à une utilisation plus efficace de l'énergie. L'agence aide des clients de l'industrie et des métiers de l'immobilier résidentiel, du secteur tertiaire et du secteur public à réaliser des économies d'énergie en améliorant leur efficacité.

Le groupement de ces deux entités joignent leurs forces pour former une équipe qui couvre à la fois les aspects stratégiques et les problématiques les plus techniques de la mission.



C. SYNTHÈSE ET BILAN DE L'ÉTUDE

LES PRINCIPALES MISSIONS DE LA SUPER ESCO

RÉALISER DES ÉTUDES ET AUDITS ÉNERGÉTIQUES

FOURNIR DES SERVICES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET TOUTE AUTRE
ENTREPRISE ÉTATIQUE

ACCOMPAGNER LES ESCOS ET LES PME DANS L'EXÉCUTION
DE PROJET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

CONCLURE DES CONVENTIONS DE MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE
OU DES CONTRATS D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE.
CONTRACTUALISER LES ENGAGEMENTS DES PRESTATAIRES
ET SOUS-TRAITANTS

SUIVRE LES TRAVAUX, MESURER ET VÉRIFIER LES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE ET ÉLABORER LES RAPPORTS DÉTAILLANT LES
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RÉALISÉES

3 MODES D'INTERVENTION POUR LA SUPER ESCO

Assistance À Maitrise d'Ouvrage – AMO

La Super ESCO accompagne le client pour préparer, structurer, mettre en place et suivre un projet d'efficacité énergétique. Dans son rôle de pilotage, la Super ESCO garantit la conformité et qualité de l'exécution des projets.

Maitrise d'Ouvrage Délégué – MOD

Le client délègue à la Super ESCO la maitrise d'ouvrage de ses projets d'efficacité énergétique. Elle réalise toutes les activités relevant de la maitrise d'ouvrage : comme la définition des besoins, la contractualisation et le pilotage des opérations. La nature des services rendus est la même que pour l'AMO.

Mode ESCO

Cette offre de service est comparable à celle de la MOD, complétée par l'apport des financements nécessaires à la réalisation des investissements. A travers ce mode, la Super ESCO conclut avec le client un contrat de performance où elle s'engage sur la conception, le financement, la réalisation et la maintenance du projet d'efficacité énergétique.

Dans tous les cas, la Super ESCO externalise l'exécution des prestations vers des entreprises privées. Elle intervient néanmoins dans les projets non attractifs pour le secteur privé, encore pour des projets où le secteur privé ne peut être concerné notamment pour des raisons de rentabilité.



V – PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS FINANCÉ PAR LA KFW



Considérant les objectifs assignés au programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'exemplarité de l'Etat, la SIE a poursuivi, en concertation avec l'équipe de la KfW, la préparation de ce programme en 2019.



Ce programme a bénéficié de l'appui de la coopération financière allemande au Maroc, à travers la KfW, concrétisé par un accord de prêt de 20 Millions d'Euros et un don de 2 Millions d'Euros pour l'assistance technique (augmenté par la suite à 5 Million d'Euros) acté lors des négociations intergouvernementale Maroc-Allemagne de 2014.

Les principales actions réalisées dans le cadre ce programme en 2019, se résument comme suit :

MISSIONS D'ÉVALUATION DE LA KFW

- Due Diligence par la Banque allemande au développement KfW de la SIE ;
- Élaboration du montage contractuel et financier du programme en concertation avec le MEMEE et le MEF ;
- Identification d'un premier pipeline de bénéficiaires de ce programme (partenaires porteurs de projets) ;
- Réunion avec l'ensemble des partenaires retenus pour le projet ;
- Elaboration et signature des rapports d'évaluation (SIE, MEME, KfW).

AUGMENTATION DU DON DESTINÉ À L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE 2 À 5 MILLIONS D'EUROS

- Processus de négociation avec la KfW ;
- Démarches administratives auprès de la KfW pour acter l'augmentation du Don de 2 à 5 Millions d'EUR.

ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS LIÉES AU PROGRAMME

- Organisation, en collaboration avec la KfW, GIZ, MEMEE, d'une mission d'information en Allemagne pour une délégation marocaine composée de représentants de plusieurs partenaires marocains.
- Organisation, au profit des cadres de la SIE et de certains de nos partenaires, d'une formation au Maroc sur la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans les projets d'efficacité énergétiques. Cette formation, de deux jours, a été animée par des experts internationaux.

RECRUTEMENT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Processus de recrutement du cabinet de consultant pour l'assistance technique (élaboration des TdR, préparation et lancement de l'AMI, désignation du Tender Agent...) ;
- Préparation de premières versions des contrats de prêt et de la convention séparée.

VI - PROJETS INSTRUITS EN 2019

Projets dans l'efficacité énergétique

A- MISE À NIVEAU ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA GOUVERNANCE (MAGG)

C'est dans une démarche environnementale d'amélioration de la performance énergétique et d'économies d'énergie que le MAGG a décidé de réaliser ce projet avec la SIE pour ses deux bâtiments qui a agi en tant que maître d'ouvrage délégué. Après une première phase d'étude, l'éclairage existant a été remplacé par la technologie LED, les climatiseurs standards ont été changés par des équipements de technologie « Inverter » qui sont largement moins énergivores, et un système photovoltaïque pour une autoproduction d'électricité a été mis en place.

Le MAGG a mobilisé et avancé tous les fonds nécessaires. Ce procédé a permis de couvrir les financements les travaux de mise à niveau énergétique.

D'autre part, ce projet a contribué à la promotion des petites et moyennes

entreprises opérant dans le secteur de l'efficacité énergétique, et à terme à une réelle réduction d'émission de gaz à effet.

A l'issue du projet, il a été constaté une réduction d'environ 40% de la facture énergétique des bâtiments du MAGG, avec une économie annuelle de 65 MWh/ an. La SIE continue d'accompagner le MAGG dans le suivi de sa performance énergétique, ainsi que dans la mise en place de mesure d'EE additionnelles.



B- REMISE À NIVEAU ÉNERGÉTIQUE DES CENTRES SOCIAUX DE LA RÉGION RABAT SALÉ KÉNITRA

En partenariat avec la SIE et l'entraide nationale, le Conseil Régional Rabat Salé Kénitra (CRRSK) a lancé un projet d'efficacité énergétique dans les centres sociaux et a mandaté l'Agence Régionale d'Exécution des Projets 'AREP' pour l'exécution de ce projet. Ce programme vise la remise à niveau énergétique de 35 centres répartis sur les villes de la région RSK, il sera réalisé en quatre lots. Le potentiel d'économie atteint environ 60 % de la facture énergétique globale.

Les actions portent essentiellement sur l'éclairage, la production d'eau chaude sanitaire via des technologies efficaces (systèmes solaires) et l'intégration de générateurs photovoltaïques (autoconsommation).

Le coût global du projet est estimé à 5 millions de dirhams.

La SIE, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, accompagne le CRRSK et l'AREP dans toutes les phases du projet : études, préparation et lancement des consultations, exécution des travaux, réception des ouvrages et l'évaluation des résultats.

En 2019, les pré-diagnostic de l'ensemble des centres sociaux ont été réalisés, les appels d'offres de 3 lots ont été lancés et l'opérateur privé a été sélectionné. La mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique démarrera au cours du 1er semestre de 2020.

C- PROJET DE CONSTRUCTION DURABLE DU SIÈGE DE L'AGENCE URBAINE KÉNITRA, SIDI-KACEM, SIDI-SLIMANE (AUKSS)

Dans le cadre de la convention de partenariat et de coopération, entre l'Agence Urbaine Kénitra Sidi Slimane Sidi Kassem, la SIE et le MEME, la SIE accompagne l'AUKSS pour la construction de son futur siège en tant que bâtiment durable certifié HQE, respectant les principes d'efficacité énergétique, cet accompagnement concerne toutes les phases du projet conception, exécution et exploitation. La mise en place de la démarche

HQE permettra d'avoir un bâtiment performant (moins consommateur en énergie et eau, utilise des sources renouvelables, respecte la dimension environnementale, respecte plusieurs aspects comme 'le confort').

La réalisation de ce projet permettra de promouvoir ce modèle de construction au niveau des bâtiments et administrations publics.

D- PROJET DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE AU NIVEAU DES BÂTIMENTS DE LA FONDATION MOSQUÉE HASSAN II (FMHII)



Avec le support de la Société d'Investissements Énergétiques, la Fondation Mosquée Hassan II veut réhabiliter tous ses édifices à savoir la Mosquée Hassan II, la médiathèque, le musée, les bâtiments administratifs et le parking.

La Fondation Mosquée Hassan II s'est vue bénéficier d'une « labélisation cop 22 » pour l'ensemble de ces initiatives. Ce projet d'optimisation énergétique consiste donc à introduire des mesures à la fois d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique ; l'objectif majeur étant de

baisser considérablement les dépenses liées à la consommation d'énergie et d'eau de la Fondation.

Pour mener à bien ce projet, la Fondation Mosquée Hassan II a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en partenariat avec la Société d'Investissements Énergétiques. Cet AMI a pour but d'identifier des soumissionnaires désirant offrir leur service selon une approche de garantie de résultat. Ce projet est sensé générer d'importantes économies pour la Fondation Mosquée Hassan II. Le montage financier est alors conçu de manière à récupérer la totalité des investissements par le biais des économies réalisées.

Le projet est en cours de réalisation par l'ESCO dans le cadre d'un contrat de performance énergétique de 10 ans qui garantit une économie de 40% au minimum sur la facture énergétique de la Fondation Mosquée Hassan II.

La SIE en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage accompagne la FMHII dans toutes les phases du projet de la réalisation des travaux et la réception des ouvrages jusqu'au suivi de la performance énergétique.

E- RÉHABILITATION DES STADES POUR LE COMPTE DE LA SONARGES

La SONARGES a fait appel aux services de la SIE afin de réhabiliter tous ses stades dans le cadre de Contrats de Performances Energétiques. Ce projet a pour objectifs de :

1. Renouveler l'installation d'éclairage conformément aux normes de la FIFA
2. Mettre en place une capacité d'autoproduction électrique de sources renouvelables
3. Financer les deux points cités plus haut par le biais d'un contrat de performance énergétique qui garantira l'économie d'énergie et assurera les prestations de maintenance et d'exploitation.

A ce jour, la SIE a effectué des diagnostics

préliminaires dans les stades de Marrakech et d'Agadir. Ces diagnostics lui permettront de recueillir des manifestations d'intérêt d'entreprises de services énergétiques internationales.



Autres projets

A- L'AIR COMPRIMÉ : UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE DE POMPAGE D'EAU POUR LES AGRICULTEURS

Après un benchmark et plusieurs investigations, la SIE a identifié une solution alternative à l'usage massif de la bouteille de butane pour les besoins d'irrigation en milieu rural. Il s'agit de la technologie de l'air comprimé qui est brevetée et qui vise à transformer les moteurs de véhicules pour fonctionner à partir d'air comprimé.

Une fois transformé, le moteur permet de produire de l'électricité et de l'air pur froid au niveau de l'échappement. Le froid est produit en raison du cycle de compression-détente rapide imposé à l'air comprimé. Ce froid pulsé est très intense et peut atteindre -100°C , y compris en zone de température très élevée. L'alimentation en énergie préconisée pour les compresseurs est de source renouvelable, en l'occurrence le PV flottant et cela offre plusieurs avantages tels que :

- La préservation des ressources en eau en évitant l'évaporation due aux températures

environnementales élevées (environ 33% d'évaporation) ;

- L'alimentation non fossile des compresseurs ;
- L'augmentation du rendement PV en raison du nivellement de la température par l'eau ;
- L'augmentation de la durée de vie des panneaux.



Pour le déploiement de cette solution en milieu rural, la SIE s'est approchée de la fondation du crédit agricole. Ainsi, une délégation du Conseil Régional de Normandie s'est déplacée le 12 novembre au Maroc pour promouvoir les relations « Maroc-Normandie », et aussi pour

soutenir cette solution innovante. La visite a eu lieu dans la région de Rabat Salé Kénitra pour une démonstration de la solution (un pilote) au niveau d'une ferme près de Roumani choisie par la Fondation du Crédit Agricole.

B- VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS EN FAVEUR DE LA VILLE D'AGADIR

Le projet consiste en l'implémentation d'un centre de traitement et la valorisation énergétique des déchets des 10 communes membres de l'établissement de coopération intercommunale du grand Agadir (Agadir, Inzeganne, Aït Melloul, Dcheira, Drarga, Tamsia, Aourir, Lqiaa, Ouled Taima, et Taghazout) d'une capacité de plus de 290.000 tonnes par an. Ces déchets sont valorisés via la technologie de la pyrolyse à cogénération. L'investissement (100% privé) dépasse le Milliard de MAD pour une puissance installée de 25 MW et une production annuelle de l'ordre de 220.000 MWh. La SIE accompagne l'ECI dans la structuration du projet sur le plan juridique à travers le montage du dossier de la création de la SDL

ainsi que l'élaboration du contrat d'exploitation entre la SDL et le développeur. Ainsi l'ECI a voté la création de la SDL et le dossier est soumis à la DGCL pour approbation. De même, le modèle de contrat d'exploitation est finalisé après des séances de travail pilotées par la SIE. Sur le plan technique, après un benchmark et plusieurs séances de réflexions la SIE a accompagné l'ECI dans le choix technologique. Elle a aussi réalisé une due diligence technique de l'étude de faisabilité du projet réalisée par le développeur. Concernant les aspects financiers, une due diligence de l'étude financière du projet a été réalisée par une banque d'affaire marocaine de référence.





شركة الإستثمارات الطاقة
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES

3, avenue Abderrahim Bouabid
secteur 10, bloc D Hay Riad, Rabat

tél : +212 (0) 537 71 75 30 / 24

fax: +212 (0) 537 71 50 01

contact@siem.ma

www.siem.ma